



OUI, j'exprime ma solidarité envers l'établissement scolaire de mon enfant !

NOM de l'établissement :

VILLE :

VOUS ÊTES : Parent d'élève Ancien(ne) élève
 Membre de l'équipe pédagogique Autre

**JE RENONCE à un remboursement
de mes frais annexes (cantine, internat...)
pour un montant de :**

25€ 50€ 100€ 200€ Autre : €

...et je demande que mon don soit prélevé **SUR NOTRE COMPTE
DE FAMILLE** dans la limite de notre créance éventuelle,
en faveur de la Fondation Marianiste pour l'établissement de mon enfant.

ET/OU

**Je fais un don par chèque à l'ordre de la Fondation Marianiste
au profit de mon établissement, pour un montant de :**

25€ 50€ 100€ 200€ Autre : €

>> Je retourne ce coupon à mon établissement

Je recevrai un REÇU FISCAL pour mon don

Pour cela, je vous adresse mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_| Ville :

Tél. (optionnel) :

Je veux recevoir mon reçu fiscal par mail et souhaite être tenu(e) au courant des projets soutenus par la Fondation Marianiste. Mon adresse mail :

.....@.....

Date :

Signature :

AVANTAGES FISCAUX
(voir au verso) ▶



VOS DÉDUCTIONS FISCALES

Je souhaite donner directement par un don en ligne : **VOTRE REÇU FISCAL TOUT DE SUITE !**

Recevez votre reçu fiscal immédiatement par mail en faisant votre don en ligne sur fondationmarianiste.org



► IMPÔT SUR LE REVENU

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire 66% du montant de votre don à la Fondation Marianiste de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

VOS AVANTAGES FISCAUX POUR UN DON DE 100 €

IR

Déduction fiscale
- 66 %
(66 €)

34 €

Coût réel
de votre IR

IFI

Déduction fiscale
- 75 %
(75 €)

25 €

Coût réel
de votre IFI

► IFI

Si vous êtes assujetti(e) à l'IFI (Impôt de Solidarité sur la Fortune), vous pouvez déduire 75% du montant de votre don à la Fondation Marianiste de votre IFI, dans la limite de 50 000 € par an, soit un montant total de don de 66 666 €. Vous pouvez effectuer votre don jusqu'à la date limite de déclaration de votre IFI.



La Fondation Marianiste bénéficie du label IDEAS, attestant de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de son action.

Fondation Marianiste, reconnue d'utilité publique
habilitée à recevoir dons, dons IFI, legs et donations, exonérés de tout droit de succession.

44, rue de la Santé • 75014 Paris • Tél.: 01 55 43 10 25

www.fondationmarianiste.org